

Le Reiki est... le Reiki n'est pas

Manifeste

Publié le 02/09/2012 à 16h26 - mis à jour le 30/06/2016 à 18h58 - Vu 110379 fois

Le Reiki est - le Reiki n'est pas

- par Nita Mocanu -

Depuis une trentaine d'années, le Reiki est de plus en plus pratiqué, dans tout le monde. Le développement de l'enseignement et de la pratique du Reiki en France a démarré comme partout ailleurs et il a connu un véritable essor à partir des années 90 ; aujourd'hui il est plus que jamais en pleine expansion.

Malgré cela, il semble qu'il y ait encore des personnes ne sachant pas ce qu'est le Reiki. Et il semble aussi qu'il y ait des personnes ayant une image erronée (voire totalement erronée) du Reiki, des gens qui, au lieu de s'informer, propagent leurs idées inexactes, induisent en erreur beaucoup d'autres personnes... et c'est dommage.

Je souhaite présenter ici le Reiki en quelques mots, en séparant clairement ce qu'il est et ce qu'il n'est pas. Ce texte est une Déclaration officielle ou un Manifeste.

Ce qui est marqué à continuation représente ma vérité profonde que je respecte scrupuleusement.

Le Reiki est...

- le Reiki est une technique ou un système énergétique conçu par Mikao Usui (1865 – 1926) au Japon

- le Reiki présente deux aspects de base : l'aspect énergie et l'aspect spiritualité

- toute personne peut pratiquer le Reiki

- un praticien de Reiki est un canal pour l'énergie Reiki

- un praticien de Reiki est une personne ayant reçu la capacité d'utiliser l'énergie Reiki à travers un protocole d'initiation réalisé par un Maître Reiki

- toute personne peut devenir Maître Reiki

- un Maître Reiki est une personne qui a atteint le degré d'enseignant

- l'appellation de Maître est simplement un titre utilisé dans le même sens que dans toute autre discipline : la personne ayant atteint le niveau d'étude le plus élevé dans le domaine concerné est un Maître

- le Reiki est une technique totalement naturelle

- la pratique du Reiki apporte un bien-être général, à tous les niveaux de l'Être

- la pratique du Reiki apporte plus de relaxation, aide à diminuer, voire à faire disparaître le stress, apporte la clarté mentale et émotionnelle, etc.
- la pratique du Reiki sur nous-même (par autotraitement ou par des séances de Reiki reçues de la part d'un praticien de Reiki) met à la disposition de notre corps toute l'énergie vitale dont il a besoin. On part du principe communément accepté qu'un niveau énergétique élevé est bénéfique pour la personne, tandis qu'un niveau énergétique bas auquel s'ajoutent les éléments perturbateurs de la vie quotidienne crée la base pour développer plus facilement et rapidement une ou des maladies
- les effets bénéfiques mentionnés plus haut déclenchent souvent une « réaction de bien-être en chaîne » qui va stimuler le processus d'autoguérison
- quand une personne guérit, c'est parce que - d'une façon quelconque - elle a déclenché son processus d'autoguérison, et cela quelle que soit la méthode utilisée
- le praticien de Reiki accompagne la personne recevant le traitement sur son chemin ; il est simplement un accompagnateur
- un praticien ou un enseignant de Reiki ne juge pas et n'émet pas de jugements sur ses clients / élèves
- quand il y a une guérison suite aux séances de Reiki, c'est grâce à la personne qui a utilisé l'énergie pour déclencher son propre processus d'autoguérison, non pas grâce au praticien
- un praticien ou un enseignant de Reiki reste humble en toutes circonstances
- le praticien de Reiki se limite à observer si la personne concernée a besoin d'énergie et à quel endroit. Il appliquera ses mains en utilisant l'énergie Reiki en fonction de ces observations
- un praticien ou un enseignant de Reiki laisse ses convictions personnelles de côté et n'essaye pas de persuader ou de convaincre
- le praticien de Reiki recommande toujours à la personne recevant le traitement de Reiki de consulter son médecin ou le spécialiste de son choix
- le Reiki est une technique complémentaire
- dans beaucoup de pays, comme les USA, la Grande Bretagne, etc., le Reiki est devenu une thérapie complémentaire à part entière et est utilisée largement dans les Hôpitaux
- le Reiki est recommandé par de nombreux médecins dans les pays d'Europe en tant que thérapie complémentaire
- le Reiki, en tant que technique énergétique complémentaire, est compatible avec toute thérapie, y compris la médecine allopathique
- l'aspect spirituel du Reiki est représenté par les Cinq Idéaux du Reiki (connus aussi sous le nom de Cinq Principes du Reiki). Vous trouverez une interprétation de ces Cinq Idéaux du Reiki sur le site
- l'enseignement spirituel dans le Reiki est basé sur les indications suivantes : pense par toi-même, tu as le discernement, tu as le libre arbitre, tu es un co-créateur, agis, tu es ton seul

Maître dans ta vie

- le but de la pratique du Reiki est d'aller de mieux en mieux dans son corps, son esprit et dans son cœur
- par la pratique du Reiki, la qualité de notre concentration et de notre travail augmente et on atteint ainsi un niveau de satisfaction professionnelle plus élevé
- le Reiki a un effet bénéfique sur la qualité de notre relation aux autres (famille, amis, collègues, etc.)
- en fin de compte, le but de la pratique du Reiki est de devenir une meilleure personne chaque jour qui passe
- suite aux effets hautement bénéfiques du Reiki, la recherche scientifique sur cette technique et ses résultats s'amplifie de plus en plus ces dernières années. En tant que pratique énergétique/spirituelle, le Reiki présente beaucoup de paramètres qui ne sont pas mesurables scientifiquement. Bien qu'on ne puisse pas expliquer intellectuellement son fonctionnement, les études réalisées montrent que le Reiki a réellement des effets bénéfiques et qu'il faut en tenir compte
- une expérience est appelée « scientifique » lorsqu'elle peut être répétée à volonté avec les mêmes résultats. C'est le cas des initiations Reiki. Nous prenons : un Maître Reiki, une personne neutre (qui n'est pas pour le Reiki et qui n'est pas contre, non plus), nous lui appliquons l'initiation en face-à-face et - quelles que soient les conditions dans lesquelles cette initiation aura eu lieu - elle pourra pratiquer le Reiki pour le reste de sa vie (voir aussi [l'article L'initiation – la preuve scientifique du Reiki](#) »)
- les stages et les traitements de Reiki sont payables comme tout autre service

Le Reiki n'est pas...

- un praticien de Reiki n'a pas de pouvoir particulier
- un praticien de Reiki n'émet jamais de diagnostic
- le praticien de Reiki ne guérit personne (et ne le prétend pas non plus)
- le praticien de Reiki ne promet pas une guérison
- le praticien de Reiki ne donne jamais de conseils concernant la maladie, son diagnostic, les médicaments et/ou remèdes que la personne doit prendre
- le praticien de Reiki n'exprime pas d'opinion sur le choix thérapeutique de la personne recevant la séance de Reiki
- le Reiki ne remplace pas la médecine allopathique ni aucune autre thérapie
- le praticien/le Maître de Reiki ne remplace pas le médecin

- le praticien de Reiki ne prescrit pas de médicaments ou de remèdes
- les séances de Reiki ne remplacent pas les médicaments (ou tout autre remède prescrit par le médecin)
- lors d'une séance de Reiki on n'utilise aucun produit, que ce soit par voie interne ou externe
- le titre de Maître Reiki n'implique pas un degré de sagesse, d'intelligence, de spiritualité ou de qualités exceptionnelles
- il n'y a pas de dogme dans le Reiki
- il n'y a pas d'obligation dans le Reiki
- il n'y a aucune pratique ou enseignement qui réduise la liberté de la personne
- il n'y a aucune pratique ou enseignement qui tente de remplacer les croyances actuelles de la personne
- le Reiki n'est pas une religion
- le Reiki n'est pas une branche ou sous-branche de religion
- il n'y a pas d'organisation centrale ou pyramidale dans le Reiki
- il n'y a pas de gourou ou de dirigeant central dans le Reiki
- il n'y a pas de participation financière exigée régulièrement dans le Reiki (hors stages ou séances prodiguées)
- le Reiki n'a rien d'une secte

Source : www.reikiforum.com